



LE MEDEF VEUT-IL (ENCORE) REMETTRE EN CAUSE LE RÉGIME DES SALARIÉ-ES INTERMITTENT-ES DU SPECTACLE ?

A l'issue de la seconde séance de négociation interprofessionnelle sur l'assurance chômage le 22 septembre dernier, le Medef a communiqué un projet de lettre de cadrage de la négociation à venir sur le régime spécifique des artistes et technicien·nes intermittent·es du spectacle.

Ce document pointe du doigt un « déficit » du régime spécifique des salarié·es intermittent·es du spectacle qui justifierait que le secteur prenne des mesures « pour participer à l'amélioration de l'équilibre financier et au désendettement de l'assurance chômage ». Une fois de plus, en présentant les intermittents comme un coût particulier au sein de l'assurance chômage par rapport aux autres privés d'emploi, le Medef piétine sans vergogne le principe de solidarité interprofessionnelle !

Cette fois-ci, le Medef intime à nos secteurs de réduire les dépenses liées aux intermittents de près de 40% à l'horizon 2026. Si une telle trajectoire était tenue, elle se traduirait concrètement par une hausse sensible des cotisations sociales pour nos secteurs et/ou une baisse importante des droits pour les salarié·es intermittent·es du spectacle.

A ce stade, ce document de cadrage est en cours de discussion au niveau interprofessionnel, aucune des confédérations syndicales n'a entériné ce document inacceptable.

Si une lettre de cadrage demandant de nouvelles économies aux intermittents est signée au niveau interprofessionnel, nous appellerons à mobiliser largement y compris en appelant à la grève !

Dans tous les cas, plaçons cette négociation sous notre vigilance : le gouvernement s'apprête à un hold-up sur les comptes de l'assurance chômage, tandis que le patronat commence ses provocations en remettant le couvert contre le régime des intermittents du spectacle.

Aucune baisse de droits, battons-nous pour des améliorations.

Menons des actions spécifiques et renforçons la grève et les manifestations du 13 octobre, la fédération va déposer des préavis pour couvrir l'ensemble des salarié·es de notre champ !

✓ **JEUDI 5 OCTOBRE A 19H A PARIS - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PROFESSIONNEL·LES**
Bourse du Travail, Salle Eugène-Henaff - 29 boulevard du Temple Paris 3 - M° République

✓ **SAMEDI 14 OCTOBRE A 14H RDV POUR " LA FÊTE DE L'ASSURANCE CHOMAGE !"**

Conférences/débats :

« *Rêvons notre Assurance Chômage* » et « *Gagnons notre Assurance Chômage* »

au Croiseur (4 rue Croix-Barret, Lyon 7 – métro Jean Jaurès)

Évènement Facebook : <https://fb.me/e/1vHAHyEJB>

Paris, le 26/09/2023